

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
D'ENTREPRISE
« MH EPARGNE COMGEST MONDE »

Paris, le 2 octobre 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise «**MH EPARGNE COMGEST MONDE**». Nous vous rappelons que votre FCPE est nourricier de la SICAV de droit français «**COMGEST MONDE**» (Action I : FR0011007251).

A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

- **Obtention du Label Luxflag :**

Nous vous informons que le Fonds a obtenu le Label Luxflag.

Les autres caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCPE est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 2 octobre 2026.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du FCPE, et notamment du document d'information clé (DIC), disponibles sur demande auprès de Sienna Gestion ou via votre portail investisseur.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion